

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 161

présenté par

Mme Alexandra Martin, M. Bazin, M. Kamardine, M. Pauget, M. Meyer Habib, M. Dubois,
M. Portier, M. Viry, Mme D'Intorni, M. Breton, M. Habert-Dassault, Mme Anthoine, M. Boucard
et Mme Corneloup

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Compléter la première phrase de l'alinéa 102 par les mots :

« sur l'ensemble du territoire de la République ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Aucun territoire ne doit être oublié.

Il est indispensable d'avoir une cohérence et une égalité sur l'ensemble du territoire.

Tel est l'objet de cet amendement.